R.P.I. Magny-Poncey-Athée
Année 2024-2025

CONSEIL D'ECOLE n°1

Mardi 12 novembre 2024

Etaient présents
-pour les municipalités :
Magny : M. Deloy (maire)
Poncey : Mme Barbier (Commission école), Mme Charrier (1ère adjointe)
Athée : M. Mazaudier (maire)
-pour les parents d'élèves : Mmes Barbier ; Ms. Gimbert, Kieffer, Faralalaina, Juillard
-pour les enseignants : Mme Tourret (Directrice), Mmes Danjean, Vergnhes, Jouvenel, Pereira, Piazza, Czwojdrak (Adjointes)
-D.D.E.N. : M. Morin
-sur invitation : -Mme Lebel et Mme Prudent (Cantine et périscolaire) à 18h45
-Mme Delbut (Association Les P'tiots des 3 préaux à 19h45

Etaient excusés : Mme Oudon (inspectrice Val de Saône), M. Collin (maire de Poncey), Mme Buzac (parent)

1. **Installation des nouveaux conseils**

Des élections de représentants de parents d'élèves séparées ont été organisées au sein du RPI, uniquement par correspondance. Les parents d'élèves ont donc voté pour élire des représentants pour le conseil d'école de Magny-Montarlot, des représentants pour le conseil d'école de Poncey-les-Athée et des représentants pour le conseil d'école d'Athée.

Question leur est posée de savoir s'ils souhaitent débattre séparément ou « fusionner » les différents conseils afin de ne se réunir qu'une seule fois par trimestre.

Peuvent voter : parents titulaires, enseignants titulaires (ou non titulaires en cas d'absence), mairies (2 voix), directrice, DDEN.

Vote pour la « fusion » :

conseil de Magny-Montarlot :	Votants : 8	Pour : 8	Contre : 0	abstention : 0
conseil de Poncey-les-Athée :	Votants : 8	Pour : 8	Contre : 0	abstention : 0
conseil de Athée :	Votants : 8	Pour : 8	Contre : 0	abstention : 0

Les **délibérations** sont signées par les membres des conseils. (cf annexes)
Le conseil d'école n °1 peut commencer.

Rédaction du compte-rendu et diffusion : un compte-rendu sera rédigé et diffusé à chaque membre du conseil d'école présent et un exemplaire sera affiché par village.

Ce compte rendu sera aussi mis en ligne sur le blog de l'école, dans la rubrique ESPACE PARENTS, puis COMPTES RENDUS DE CONSEILS D'ECOLE.

2. **Vote électronique Elections Représentants de Parents d'Elèves**

Le vote par voie électronique est désormais proposé aux écoles et devient une possibilité pour la directrice d'y recourir sous certaines conditions :
-Consultation du conseil d'école au préalable
-Utilisation des services d'un prestataire pour fournir une solution technique de vote électronique par internet. Le coût sera à la charge des communes.

Ce vote par voie électronique fera désormais partie des propositions de modalité de vote lors de la consultation du conseil d'école au mois de juin.

3. **Situation du RPI à la rentrée 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026**

Le conseil est informé de la situation du R.P.I. en ce qui concerne les effectifs selon l'origine des élèves et leur répartition et les transports scolaires. (cf annexes)

La part attribuée à chaque enfant s'élève désormais à 50 €.

Pour le budget direction, trois parts supplémentaires (1 par village) sont versées.

Les mairies assurent aussi une part pour quelques élèves qui ne sont pas originaires du RPI. (voir annexes pour les reversements entre mairies).

Organisation du RPI

Rappel : Mme Tourret, directrice des 3 sites, est présente sur chaque école, selon un calendrier établi, lors de sa journée de décharge (cette année le mardi). Elle bénéficie aussi de 1 jeudi sur 3 également en décharge direction.

Magny-Montarlot : Mme Czwojdrak assure la décharge direction du mardi, de certains jeudis et le complément de Mme Tourret le vendredi.

Poncey-les-Athée et Athée : les 4 enseignantes sont à 100 %, ainsi que Mme Danjean. (Magny)

Echanges de service :

Magny : avec les dons d'ordinateurs reçus, un espace « informatique » a pu être récréé dans la salle de classe de Mme Tourret. Mme Danjean pourra y venir faire travailler ses élèves pendant les temps de sport des CM1-CM2.

Poncey : Mme Jouvenel fait la musique à la classe de Mme Vergnhes pendant que Mme Vergnhes fait l'anglais. Tous les jours en début d'après-midi, les CE1 de Mme Jouvenel vont faire du calcul mental avec la classe de CE1-CE2.

Athée :

Décloisonnement tous les jours de 14h15 à 15h. Mme Piazza et Mme Pereira prennent une moitié de classe des GS. Activités en roulement sur 2 jours pour les 2 groupes.

ATSEM à la maternelle : Mme Vanessa Bollé (présente 3 jours sur 4) et Mme Sandy Oudet. Mme Audrey Siraud fait le complément de Vanessa Bollé + sandy

Leur rôle : installation salles de sieste et surveillance ; travail dans les classes / préparation (découpage/collage) ; habillage-déshabillage ; passage aux toilettes ; aide dans les ateliers ; lien entre le bus et l'école.

AESH: Elémentaire Magny : Carine Vaur pour 2 enfants

SERVICE CIVIQUE : A Poncey Anaïs Baillon (du 24 septembre au 4 juillet 2025).

RASED : demandes CM2 : 1 CM1 : 0 CE2 : 2 CE1 :0 CP : 5 GS : 2 +4 plus tard dans l'année

Poncey : projet « mieux penser » en période 1 pour toute la classe de CP-CE1. En période 2, 5 élèves de CP pris en charge en mathématiques.

Magny :

Athée : Sonia Kruger a fait un bilan en GS en vue de définir des groupes de besoin. Si intervention de sa part, cela débutera en mars.

Comme expliqué auparavant à la réunion générale de rentrée du RPI, d'autres personnels sont amenés à circuler dans nos écoles : une psychologue, un maître référent pour les enfants en situation particulière, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, la PMI en maternelle, des conseillers pédagogiques, l'inspectrice…

Nous aurons une stagiaire 3e en maternelle fin novembre pour une semaine.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Ces APC sont mises en place depuis la rentrée 2013.

aide ponctuelle (en lecture / maths pour les grands) proposée à des enfants pour lesquels une difficulté passagère a été identifiée. Les parents peuvent la refuser.

En maternelle, elle est proposée à tous les enfants à partir de la MS. (notion de lecture, maths).

Forme pour tous : 45 min 2 fois par semaine après la classe. Sauf pour les CM1-CM2 pour lesquels c'est 1h, une fois par semaine.

Travaux et investissements réalisés depuis l'été :

Magny-Montarlot :

-éclairage LED dans le bureau et les 2 classes

-Nouveau système de chauffage réversible.

Commandé à distance par M. Deloy. Les enseignantes n'ont pas la main dessus.

Pour l'aération des classes : on pourra continuer à ouvrir les fenêtres pour aérer.

En période hivernale, le réglage sera de 21 ° de 7h15 à 17h50.

En période estivale, la climatisation sera utilisée de façon ajustée, à la demande des enseignantes qui seront contraintes de communiquer avec le maire pendant la classe pour qu'il fasse les manipulations.

Poncey : changement de l'organisation de l'arrêt de bus et du système de circulation des voies autour de l'école. Un 2e portail a été installé, ce qui crée un sas et réduit la cour. (La fresque de Ginette Berthiaume n'est plus incluse dans la cour de l'école.)

L'arrêt de bus se fait désormais juste en face des portails ce qui permet de sécuriser les allées et venues des enfants. (plus de visibilité)

Intervention des responsables périscolaire et cantine : la fréquentation du parking de Poncey a été augmentée avec cette nouvelle organisation (arrêt de bus et circulation des voies). En conséquence, pour des raisons de sécurité, un appel des enfants du périscolaire sera fait dans la cour de l'école le long du mur de la classe de Mme Vergnhes au moment de la sortie des classes. Ils seront donc placés sous la responsabilité du périscolaire pendant que les enseignantes s'occuperont de la sortie des classes pour les autres élèves (ceux rendus à leurs familles et ceux qui prennent le bus) par le petit portillon. Tout ceci sera expliqué aux familles par l'intermédiaire de notre blog d'école.

Athée : - nettoyage des vitres
-réparation de la fontaine à eau défectueuse dans les toilettes (mais à revoir)
-plantation de graminées dans les bacs sous le préau
-changement de la chaudière (travaux pendant les vacances de la Toussaint)

Les municipalités sont remerciées pour ces investissements.

A la prochaine rentrée 2025, le regroupement accueillera probablement **143** enfants, répartis ainsi :

	12 CP	
18 PS	17 CE1	
18 MS	15 CE2	
21 GS	25 CM1	
	17 CM2	
= **57** maternelles	= **86** élémentaires	Total **143**

Le maire d'Athée attire l'attention sur le fait que 19 maisons vont bientôt sortir de terre à Athée. Mme Charrier, elle, s'inquiète pour les effectifs de la cantine puisqu'actuellement jusqu'à 107 enfants sur 138 mangent à la cantine.

4.Evaluations

Evaluations nationales

Les enfants de CP au CM2 ont tous passé des évaluations nationales dont les résultats ont été présentés individuellement aux familles ciblées par les enseignantes ou sur demande des parents.

Evaluation d'école

Comme annoncé en conseil d'école de juin 2024, notre école est en évaluation d'école cette année. Mises en place avec la loi du 26 juillet 2019, les évaluations d'école se divisent en 2 phases : une phase d'auto-évaluation et une évaluation externe. Elles permettent de recueillir des données quantitatives et des données qualitatives de notre RPI.

Les enseignantes ont commencé la phase d'auto-évaluation en étudiant le contexte propre au RPI. A partir de décembre, un questionnaire sera proposé aux familles et aux enfants. En janvier ce seront des ateliers de réflexion autour de thèmes imposés qui seront proposés à tous les membres de la communauté éducative.

L'évaluation externe aura lieu en mai : un groupe d'experts sera diligenté pour venir visiter nos 3 sites d'école sur 2 journées.

Cette évaluation a pour but d'aider à la rédaction du futur projet d'école qui sera menée l'année scolaire prochaine pour une mise en place en 2026.

5.Projets d'école/projets

Les projets d'école ont été rédigés pour la période 2021-2024. Il se poursuit cette année en raison de l'évaluation d'école ; le prochain projet d'école pour notre RPI sera rédigé lors de l'année scolaire 2025-2026.

La recommandation était de définir un objectif prioritaire dans chacun des trois axes suivants :

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux.
Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante.
Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive.

Notre projet d'école s'énonce ainsi :

Objectif 1 (Axe 1) : Enrichir le langage oral et la culture littéraire à travers des rencontres autour de projets fédérateurs du RPI.

Objectif 2 (Axe 2) : Mettre en lien respect et empathie pour autrui, pour les animaux et pour l'environnement.

Objectif 3 (Axe 3) : Adapter et communiquer pour prendre en compte la diversité.

Cette année, plusieurs projets communs et particuliers à chaque site illustreront ces 3 axes.

-Projet « Développement durable » : permettra de travailler sur le respect de l'environnement.

Athée : « développement durable » se déclinera en maternelle en :
.jardinage et respect du vivant
.poursuite tri en classe (compost, recyclage, non recyclage)
.récupération d'eau qui a servi et non consommée dans la cuve extérieure.
.lutte anti-gaspillage notamment du papier : limitation du nombre de feuilles pour les dessins et utilisation d'un cahier de coloriage confectionné exprès.

Poncey et Magny : « développement durable » sera traité à l'aide du dossier pédagogique de « C'est le monde à l'envers » réalisé par Nathan et lea.fr dans lequel figurent les 2 classes de Magny. (cf tournage du film en juin 2023 à Vezelay)

Poncey : Projet danse et musique de rue / street art avec un intervenant en musique Yannick Fromont (10 h) et intervenant Hip hop à partir de janvier (5h).

Magny : Projet « Vendée Globe »./ vaincre la mucoviscidose. Travail en lien avec cette association et son parrain Maxime Sorel, skipper sur le Vendée Globe, seul homme à avoir réalisé 2 Everest : 1) le Vendée Globe surnommé l'Everest des mers et 2) l'ascension de l'Everest dans l'Himalaya comme un témoignage de la difficulté de respirer que l'on a lorsqu'on est en altitude.

Projet jardin aromatique et fleuri entre le préau et la classe de Mme Tourret. Premier contact pris auprès de Radicelles et Cotylédons pour conseils. Demande à la mairie pour que la terre puisse être retournée avant de commencer.

Projet cinéma : réalisation d'un court-métrage avec une association où les enfants seront tour à tour acteurs, cameramen, preneurs de son, etc.

Des nouvelles de nos **partenaires : Ginette Berthiaume et Nicolas Vanier.**

Ginette Berthiaume participe à beaucoup d'expositions, au Québec mais aussi en Espagne (Madrid) et Italie (Gênes). Elle fait aussi des performances devant public. Elle est l'objet de nombreuses parutions dans des journaux d'art. Elle souhaite intégrer le Mondial Art Academia et la Société académique des Arts-Sciences-Lettres de Paris. Elle est déjà membre de l'Institut des Arts Figuratifs et prépare une exposition dans ce cadre à Monaco en 2025.

Un échange en visio sera réalisé avec l'école de Poncey un peu avant Noël.

Pour les 10 ans de l'inauguration de l'école GB nous envisageons de la faire revenir. Elle nous a pour le moment donné son accord de principe et nous réfléchissons ensemble à la faisabilité et aux modalités. Demande est faite à la mairie de Poncey d'envisager un budget « peinture » car nous voudrions terminer avec elle le jeu de l'oie de la cour de l'école.

Nicolas Vanier

Il travaille sur une nouvelle idée de film. Il fait aussi des conférences dans les universités (Reims, Chartres…) sur les liens entre l'humanité et notre planète.

Pour les 10 ans de l'inauguration de l'école NV nous envisageons de le faire revenir. Rencontré au mois de septembre lors d'une avant-première de son film CLMALE, celui-ci nous a donné son accord de principe et nous réfléchissons désormais ensemble aux modalités. Projeter ses vidéos sur l'explication de sa démarche écoresponsable de son film pourrait en faire partie. Demande est faite à la mairie de Magny d'envisager un budget peinture afin de réaliser une nouvelle fresque avec un jeune artiste sur le pignon de la classe de Mme Tourret.

Les parents d'élèves seront également sollicités au printemps afin de repeindre les jeux dans la cour de l'école ainsi que la grille de l'école. Des fonds de pots de peinture très colorés peuvent d'ores et déjà être donnés à l'école à condition que ce soit des peintures pour métal. Merci d'avance.

5. Sécurité dans les écoles

Magny : Les documents (extincteurs et installations électriques) n'ont pas été fournis. La mairie est en attente du rapport sur les installations électriques et le fera

passer dès réception. Quant à la vérification des extincteurs, elle se fera en janvier2025.

Poncey : documents installations électriques fournis. Il manque la vérification des extincteurs faite au mois de mars 2023 que la mairie va faire passer à Mme Tourret dès retour de l'organisme.

Athée : documents fournis.

Sur tous les sites, les exercices d'évacuation incendie ont été réalisés ainsi que les exercices attentat intrusion.

6. PPMS

6 PPMS ont été rédigés, puisqu'il faut séparer le risque attentat-intrusion des autres risques. On redemande ce qui manque dans les lieux de confinement : piles, bouteilles d'eau, escabeau, ruban adhésif.

Chacun a été informé de son rôle en cas d'urgence.

Les PPMS ont été transmis en mairie, en gendarmerie, en circonscription, à l'assistante de prévention et sont en libre consultation dans les écoles.

A Magny, le panneau occultant le long du chemin demandé suite au passage des gendarmes n'a pas été installé.

A Poncey, il faut se confiner absolument. La nouvelle porte de la classe des CP-CE1 ferme à clés.

7. Protocole pHARe

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations en milieu scolaire, le programme pHARe est un protocole de traitement strict en cas de signalement d'une souffrance d'un élève. Il doit permettre une prise en charge, un suivi et une résolution de la situation de désaccord.

Plus concrètement, il s'agit de :

1. recueillir le témoignage de l'élève victime ;
2. mener des entretiens avec les témoins, le ou les auteurs présumés ;
3. mettre en œuvre des mesures de protection de la victime.

Le protocole prévoit de conduire rapidement des entretiens lorsque la situation de mal être est constatée chez un élève afin de permettre aux autres élèves de trouver par eux-mêmes une solution sans reproches, ni sanctions, sans nécessairement une intervention des parents concernés.

Il s'agit d'une résolution pacifique du problème, comme on le ferait d'un accrochage entre des élèves en récréation.

C'est une méthode non blâmante qui doit être vue comme un partage de préoccupation et la recherche de solutions par les élèves.

L'objectif des entretiens est de recueillir la parole de chaque enfant afin de comprendre, pour agir au mieux. Ils sont menés par des personnels habilités qui se déplacent dans les écoles, si les enseignantes ne sont pas formées.

Les parents des enfants, qu'ils soient victimes ou intimidateurs, ne sont pas informés systématiquement de leurs interventions.

Enfin, le protocole pHARe peut être déclenché à tout moment.

8. Règlement Intérieur de l'école

Celui de l'an dernier court jusqu'à ce soir. Le règlement intérieur suit les directives du règlement type départemental.

Nous rappelons que la responsabilité des enseignants s'arrête à la grille et qu'en aucun cas, des enfants pris en charge ensuite par des adultes ne peuvent être considérés encore sous la responsabilité des enseignants une fois le portail franchi.

Il en est de même pour le transporteur qui ne peut pas et ne doit pas ramener dans les écoles un enfant en cas d'absence de parents à la descente du bus. Des fiches liaison sont données chaque année aux personnes du bus.

D'autre part, nous insistons sur le fait que les parents doivent être visibles devant les écoles afin que l'on puisse laisser sortir les enfants en toute tranquillité d'esprit. Nous aimerions aussi des parents à l'heure à l'entrée et à la sortie des classes. Enfin, nous rappelons qu'il est interdit de faire passer les enfants par-dessus les portails.

Le règlement intérieur a fait l'objet de quelques ajouts dont les membres du conseil ont été informés en amont de cette réunion (3 extraits en documents de travail).

1) Modification de l'organisation des APC
2) Continuité école/périscolaire et communication de modification du planning des parents aux enseignantes en maternelle obligatoirement par écrit
3) Dispositions particulières de fin de classe (midi et soir) et remise des enfants au service périscolaire et cantine (Athée et Poncey)

Vote pour adopter le règlement intérieur

Vote à l'unanimité

Le **règlement** sera déposé sur le blog de l'école et on demandera aux parents de signer un coupon d'acceptation dans le cahier des enfants. Ce coupon engage les familles à respecter le RI. Nul n'est censé ignorer le règlement intérieur.

9. Activités prévues et coopératives / association de parents d'élèves

La cotisation à la coopérative n'a pas été augmentée depuis au moins 2015 : elle est de 12 euros pour un enfant, 10,5 € par enfant pour une famille scolarisant 2 enfants dans le R.P.I. et de 9 € par enfant à partir de trois enfants scolarisés.

Les mairies donnent également une subvention pour Noël et pour la coopérative. Afin d'éviter les différences entre classes, les enseignants décident de se partager les subventions en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

Athée : 1200 euros.

Poncey : 1200 euros

Magny : 350 euros

L'équipe enseignante remercie vivement les mairies pour ce geste.

En annexe, les **dépenses et recettes** des coopératives en ce début d'année.

Présentation de l'*Association de parents d'élèves* par Mme Delbut :

* Composition du bureau :

Président : Julien Jacquenet / Vice-Président : Jérôme Borecki

Trésorière : Laure Poussot / Trésorière adjointe : Sonia Gauer

Secrétaire : Stéphanie Delbut / Secrétaire adjointe : Oriane Bertrand

* Projets 2024/2025 (à confirmer et faire évoluer avec le nouveau bureau)

Commandes groupées : chocolats en cours, agrumes à venir

Evènements : Loto (15/03 à Poncey), Kermesse (14/06 à Athée)

Actions : Goûter Cross, Remise de cadeaux lors de la cérémonie fin d'études primaires des CM2, Lanières porte badge nouveaux arrivants, Boissons Kermesse

Une animation sur Halloween a été proposée le 26/10 à la salle des fêtes de Magny et a rencontré un vif succès.

* Sommes redistribuées aux coopératives scolaires :

2020-21 : 4 260 € soit 30€ par élève

2021-22 : 3 140 € soit 21.80 € par élève

2022-23 : 3 000 € soit 22,20 € par élève

2023-24 : 3 709 € soit 27,88 € par élève (30€ budgétés)

Les parents font des actions ponctuelles pour apporter de l'argent aux écoles. Il faut reconnaître leur énergie et leur inventivité pour animer aussi les villages.

L'an dernier, ce sont donc 3 709 € qui ont été versés aux écoles. L'association en est vivement remerciée.

Les parents d'élèves s'occupent depuis plusieurs années de l'organisation intégrale de la kermesse tandis que les enseignantes s'occupent du spectacle pédagogique. (Spectacle de danses).

Activités

séances à la bibliothèque de Magny une fois par mois pour les 2 classes

-2 septembre : rentrée en musique dans toutes les classes

-Du 9 au 20 septembre : Passation des évaluations nationales pour tous les niveaux de classe du CP au CM2.

-16 septembre : visite de l'Espace Naturel Sensible de Poncey sur le thème des arbres avec une guide pour la classe de CE2-CM1.

// pendant ce temps, la classe de CM1-CM2 faisait la visite de la chèvrerie et du producteur de miel à Poncey + jeux collectifs et essai du cécifoot sur le city stade.

-17 septembre : exercice évacuation incendie à Athée

-19 septembre : inverse du 16/09 : visite de l'Espace Naturel Sensible de Poncey sur le thème des poissons avec une guide pour la classe de CM1-CM2.

// pendant ce temps, la classe de CE2-CM1 faisait la visite de la chèvrerie et du producteur de miel à Poncey + jeux collectifs et essai du cécifoot sur le city stade.

-24 septembre : photos de classe pour tout le RPI

//arrivée service civique Anaïs Baillon à Poncey.

-26 septembre : message d'anniversaire pour Ginette Berthiaume pour Poncey.

-3 octobre : visite orthoptiste pour les plus âgés des PS (01.01 – 30.06)

// conférence vidéo avec Nicolas Vanier en direct d'une école de Paris pour la classe de CM1-CM2.

-10 octobre : Visite des étudiants infirmiers (service sanitaire) pour proposer des questionnaires et une vidéo aux élèves sur le thème de l'alimentation (Poncey).

//exercice attentat confinement à Athée

-14 au 18 octobre : semaine du goût : en maternelle dégustation de fruits, fromages, légumes (crudités) et chocolats + ateliers sur les sens (toucher, odorat, ouïe). A poncey dégustation de produits locaux sucrés. A Magny : dégustation d'un gâteau sans sucre ni beurre pour montrer qu'on peut se passer de ces ingrédients.

-7 novembre : rencontre avec le musicien Yannick Fromont dans le cadre du projet danses et musiques urbaines pour Poncey.

-8 novembre : cinéma à Auxonne C'est le monde à l'envers film de Nicolas Vanier pour les classes de l'élémentaire. Ce film fera l'objet d'une exploitation en classe pour toutes les questions de réchauffement climatique et protection de l'environnement pour les classes de

A venir :

-14 novembre : passage du questionnaire « harcèlement » pour les CE2, CM1 et CM2.

-25 nov au 29 nov : stagiaire 3e à la maternelle

-2 décembre au 4 avril : auto-évaluation d'école

-5 décembre : Eva et Philippe, 2 globe trotters d'Athée, vont venir nous raconter leur expérience de tour du monde en 4x4 aménagé.

-12 et 19 décembre : visite PMI pour les plus jeunes de tous les MS

-matinée jeux de société à la maternelle

-intervention lecture de contes par l'association « Le chemin des mots » GENLIS (maternelle)

-ateliers pâtisserie Noël (maternelle)

-spectacle de Noël (maternelle)

-19 décembre : visio avec Ginette Berthiaume un peu avant Noël (classes de Poncey)

-20 décembre : goûter de Noël dans toutes les classes du RPI(+ passage du Père Noël à la maternelle)

-carnaval dans toutes les classes.

-3 février au 7 février : réalisation d'un court-métrage avec l'association Memotion Production pour la classe de CM1-CM2.

-17 mars : Les CM1-CM2 iront à l'auditorium de Dijon pour voir un opéra de Bizet « Les pêcheurs de perles »

-cross à Poncey pour les classes de l'élémentaire

-mai : Fête des gens qu'on aime (tous)

-mai-juin : venue de GB et NV à des dates différentes afin de bien profiter de chacun pour les 10 ans de l'inauguration de leur école respective.

-visite des GS aux CP à Poncey.

-14 juin : kermesse dans le parc du château à Athée

10. Questions diverses

- Echange avec les 2 personnes du périscolaire : concernant le protocole en cas d'oubli d'un enfant à la maternelle et qui aurait dû aller au périscolaire. En amont, il est fait remarquer que les enseignantes de l'école maternelle et le périscolaire n'ont pas toujours les mêmes informations. En effet, les enseignantes se fient aux tableaux fournis par le périscolaire en début de semaine mais n'ont pas toujours accès aux modifications qui ont été données au périscolaire, même si la présence des personnels périscolaire à la maternelle le midi permet toutefois d'échanger sur d'éventuelles modifications (mise à jour de leurs tablettes). Il reste parfois quelques loupés, surtout quand les modifications sont de dernière minute de la part des familles. Les enseignantes ne disposent pas de téléphone portable professionnel et ne sont pas toujours joignables facilement.

Pour le fond du sujet, le personnel périscolaire appelle la maternelle sans attendre / le bus prend en charge l'enfant au 2e passage pour le déposer au périscolaire/ l'enfant est accompagné par une ATSEM jusqu'au bus. Un appel à la famille pour expliquer la situation est passé par l'école (ou le périscolaire).

- Echange avec les 2 responsables périscolaire et cantine : concernant la sortie des élèves à 11h33 à Athée. Le personnel Com-com entre dans l'école à 11h20. Une vérification des listes cantine est opérée par le personnel Com-com en lien avec les ATSEM. L'appel des enfants cantine est effectué par le personnel Com-com et se fait :

-dans la classe des PS-MS

-et dans la salle de motricité pour les MS-GS

Les enfants sont triés en 3 groupes :

-1 groupe bus (hors cantine) placé sous la responsabilité des ATSEM qui va au bus en premier.

-1 groupe cantine alors placé sous la responsabilité du personnel de la Com-com et qui part au bus après les ATSEM.

-1 groupe d'enfants qui restent sur les bancs et qui attendent leurs parents avec les enseignantes.

Malgré tous les efforts mis en œuvre pour emmener le groupe cantine au bus le plus rapidement possible, la conductrice se plaint de toujours partir en retard et d'enchaîner des décalages d'horaires sur les 2 autres sites.

Mme Lebel va demander à Mme Eluin d'appeler le Conseil Régional pour voir quelle marge de manœuvre il peut y avoir car l'horaire de sortie de l'école d'Athée est calé sur l'horaire de départ du bus, ce qui est très compliqué à respecter cette année avec le nombre très important de maternelles qui mangent à la cantine. Mme Tourret attend le retour de cette information.

- Sécurisation traversée à Athée pour les élèves prenant le bus : on n'a toujours pas trouver de solution pour obliger les véhicules à ralentir et à être patients le temps

de la traversée des enfants.

- Accès toilettes site de Poncey : on demande où en est le projet de véranda et de toilettes pour la classe de Mme Vergnhes. La question sera posée à M. le Maire non présent ce soir.
- Piste d'éducation routière CM2 : comme l'an dernier, les mairies sont sollicitées à hauteur de 150 €. Magny paiera pour les élèves de Magny. On demande pour les autres communes.
- Projet de recréer une zone d'ombre dans la cour de l'école de Magny. Il est en effet envisagé de rallonger le toit du préau, d'ici 2 ans.
- Arrêt du bus à Magny : L'arrêt de bus est positionné après la grille de l'école afin que le passage piétons soit derrière le bus et non devant. Cet arrêt ne peut pas être déplacé. En cas de problème, M. Deloy confirme que c'est bien la mairie qui est responsable de l'espace entre la descente du bus et la grille de l'école.
- Don de livres : remerciements à Mme Sudar, maman de deux élèves de CE2 et CM2, pour le don de « J'aime lire » qui vont alimenter les bibliothèques des 2 classes de Magny et aussi celles de Poncey.
- Quelques demandes aux municipalités

  <u>Magny :</u> On demande à ce que le chauffage soit maintenu pour les temps d'APC, soit les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 17h50.

  Demande de distributeurs de papier pour les mains au lieu de torchons dans les toilettes de chaque classe. Problème de lumière dans les toilettes (clignote).

  <u>Athée :</u> problème d'éclairage dans les toilettes enfants, dans les toilettes adultes et dans le couloir.

  <u>Rappel du contenu des pharmacies à compléter :</u>

  -un antiseptique incolore et non alcoolisé en dosette.
  -des compresses
  -des pansements

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.
Date du prochain conseil d'école : jeudi 20 février à 18 h 00 à Athée.

A Magny-Montarlot, le 12 novembre 2024
N. Tourret.

ANNEXES DISPONIBLES AUPRES DES PARENTS REPRESENTANTS OU DE MME TOURRET